



Abus de contrat de location pour terminal carte bancaire

Par **suzy**, le **12/03/2010** à **19:15**

Bonjour, rnJ'avais commandé un terminal carte bancaire chez jdc, j'ai voulu rompre le contrat pour raison de santé et retraite. J'ai rendu l'appareil, j'ai cherché un repreneur pour l'appareil et je n'en ai jamais trouvé. 3 ans après, je viens du tribunal avec bien sûr une déception car je dois payer 900 € à Jdc. Dans le contrat, il n'y a aucune clause pour rupture en cas de force majeure

Par **spirit29**, le **11/01/2011** à **15:02**

Bonjour, rnPareil j'avais commandé un terminal carte bancaire chez Groupe Odyssée, j'ai voulu rompre le contrat pour raison de vente entreprise. J'ai rendu l'appareil, j'ai cherché un repreneur pour l'appareil et je n'en ai jamais trouvé. je dois payer 1700 € à odyssée. Dans le contrat, il n'y a aucune clause pour rupture en cas de force majeure. c'est de l'arnaque les contrat location de terminal de paiement

Par **saissa**, le **09/04/2014** à **12:45**

Je suis bien d'accord ce sont des voleurs couvert par les lois, je suis dégoûté de ce système(la société jdc nous a fait signer un nouveau contrat sous forme d'un bon de livraison)

Par **brésil2014**, le **12/04/2014** à **12:48**

Bonjour Saissa,rnrnNous créer un groupement pour se faire rembourser de toutes les sommes par JDC qui n'est pas dans son droit. Nous aussi avons souscrit un contrat caisse et alarme. Nous avons cesser notre activité et nous devons payer plus de 7000 euros. Pouvez-vous nous envoyer vos coordonnées à xxxxxx afin que l'on puisse prendre contact avec vous. Plus on sera nombreux mieux nous pourrons faire face! Merci

Par **fannette46**, le **14/04/2014** à **16:00**

Bonjour,rnJe suis exactement dans le même cas, ma petite soeur (bien naïve), a pris une location d'un terminal sur 48 mois (elle n'avait même pas vu la durée), et son activité n'a pas marché du tout, elle a fait faillite, déjà surendettée, JDC SA lui demandeent plus 1700 euros... Elle a 23 ans, voulait s'en sortir, résultat, elle est au RSA et même là ils l'a font payer 50 euros par mois (sachant que des fois elle ne mange pas) ! C'est bien ils encouragent les jeunes, et la banque c'est pas mieux car le compte pro a été fermé avec les dettes et elle doit rembourser avant poursuite également... Si vous avez une solution n'hésitez pas. Je vous remercie par avance de vos réponse.rnBien cordialement.

Par **brésil2014**, le **14/04/2014** à **21:21**

Bonjour Fanette46, nous sommes "rassurées" de savoir que nous ne sommes pas les seules. Comme évoquée dans mon message plus haut nous essayons de réunir une dizaines de personne ayant subit ce même préjudice. Pourriez-vous rejoindre notre page facebook "Abus de contrat JDC" afin de témoigner comme vous venez de la faire. Notre but étant de récupérer ces sommes par le regroupement. Merci beaucoup.

Par **fannette46**, le **15/04/2014** à **07:53**

Bonjour,rnC'est fait et je partage l'information. J'irais sur la page facebook régulièrement pour savoir si vous avez du nouveau. rnBonne journée à tous.rnCordialement.

Par **Dumoulin jf**, le **30/05/2016** à **16:06**

JDC et LOCAM !!!! une bandes de mange merde qui vous mettent la tete au fond du trou !!! ne rien prendre chez eux et ne surtout pas écouter les belles paroles des commerciaux JDC qui savent très bien ce qu'ils ous font signer

Par **HURLEVENT**, le **26/02/2022** à **09:35**

Messieurs
voici avis laissé sur votre société sur ce que nous subissons ces derniers mois alors que client depuis + 7 ans vous ayant fait confiance refuser vos concurrents en adhérant et achetant chez vous -caisse tabac - proshop- brouillard - télé-surveillance - et vidéo
J.D.C à Bruges aucun responsable - votre prestataire CYCLOPE se permet d'annuler notre contrat avec fin de gestion sous 15j alors que nous ne sommes responsables de rien et que cette société veut changer les conditions de notre contrat sans avis et contact préalable, information par mail genre publicitaire
Aucun nom de responsable pour joindre cette société - téléphone mentionné sur document invalide -
J'ai donc envoyé 2 courriers RAR hier = 1 au Président Eric RABUT et 1 à Bruges
Dégouté de votre façon de fonctionner
LAMANDER
À l'instant
A EVITER CAR CONTRAT NON RESPECTE TEL SI BESOIN 06.66.06.87.46
A EVITER : Client depuis 8 ans caisse-brouillard-video-télé-surveillance. Un commercial qui passe sans RDV pour nous obliger à changer de caisse et nous menace en nous disant qu'on va venir prendre nos caisses et que nous ne pourrions plus travailler-Par RAR j'ai informé P.D.G-Maintenant c'est la télé-surveillance modification prestataire sans nous avertir avec modification clauses contrat original qui d'ailleurs non dénoncé par J.D.C mail pour échanger aucune réponse-Un téléphone sur document CYCLOPE nouveau prestataire qui est invalide-Courrier RAR reçu hier nous informant contrat annulé par J.D.C délai 15 J alors que nous ne sommes pas responsable et dans notre contrat avec J.D.C délai de 3 mois à respecter= pas de nom impossible de joindre quelqu'un pour dénoncer abus de pouvoir et modification de contrat sans notre accord et sans échange préalable avec un responsable. Courrier RAR fait hier au Président ALLUCINANT comment ils traitent des clients fidèles depuis + 7 ans leur ayant à tort donné toute leur confiance. Des responsables inexistants -un commercial menaçant VOILA CE QUE FAIT J.D.C.

Par **marcotam84**, le **13/06/2023** à **14:56**

JDC - LOCAM - PREFILOC, leur nouveau partenaire financier : des VOYOUS !
Sous prétexte de changer leur terminal pour un nouveau modèle (l'autre fonctionnait très bien), il m'ont envoyé un contrat pour 4 ans sans me tenir au courant, alors que leur contrat était reconduit chaque année par tacite reconduction.
Je pars à la retraite et pas de recours suite à ce démarchage honteux par tél. sans annoncer de nouveau contrat : chacun dit : "c'est pas moi, c'est l'autre " résultat : payez ou procès.
Est-ce quelqu'un a eu connaissance d'un recours positif de la part d'un de leur client ?

Par **XION**, le **12/09/2023** à **21:20**

JE ARRETE MON ACTIVITE CAUSE RETRAITE IL ME RECLAME 237 EURO UN PEUT FORT
[quote]les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse!!![/quote]comme bonjour et merci